

Afin d'encourager le déploiement de campagnes de mesures de CO2 dans les écoles et établissements scolaires, l'Etat a mis en place un soutien financier exceptionnel aux collectivités territoriales ayant fait l'acquisition de capteurs de mesures du CO2 afin d'en munir les écoles publiques et établissements publics locaux d'enseignement. **Le délai de dépôt des dossiers pour obtenir cette aide vient d'être prolongé jusqu'au 7 juillet 2022.**

Afin d'accompagner les collectivités dans cette démarche, le Syndicat Val d'Oise Numérique a intégré au catalogue de service de sa Centrale d'Achat un capteur CO2 de haute qualité avec un prix directement négocié avec le constructeur français.

Quelles sont les collectivités territoriales concernées ?

Toutes les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de rattachement des écoles publiques (1er degré) ou établissements publics locaux d'enseignement relevant du MENJS.

Montant de l'aide :

Depuis février 2022, l'Etat a fortement revalorisé sa subvention, en passant à 8 € par élève au lieu de 2 €, soit une subvention multipliée par 4 !

*Par exemple, pour une collectivité comprenant 150 élèves et ayant acheté 6 capteurs CO2 à 235 € TTC l'unité (soit un total de 1 410 €), le calcul de la subvention serait :
150 élèves x 8 € du montant forfaitaire = 1 200 €.*

Elle finance ainsi plus de 85% du coût réel de son achat en capteurs de CO2 avec cette subvention.

Modalités de dépôt des dossiers :

Le dossier de demande de subvention est à déposer auprès de la DSDEN. Un seul dossier de demande de subvention regroupant l'ensemble des aides demandées et des pièces justificatives détaillées ci-dessous sera admis par collectivité territoriale ou par EPCI.

Prolongation jusqu'à fin 2022

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **7 juillet 2022** auprès de la DSDEN 95.

Les pièces justificatives devant figurer dans le dossier sont les suivantes :

1. Le **formulaire de demande de subvention**
2. Une **facture visée** par le représentant de la collectivité territoriale ou de l'EPCI
3. Une **attestation**, visée par le représentant de la collectivité territoriale

Les services du rectorat établiront, au vu du dossier adressé par la collectivité une décision attributive de subvention, calculée selon les modalités définies plus haut.

Capteur proposé

Après étude des solutions disponibles, Val d'Oise Numérique a sélectionné le capteur Class'Air de Pyrescom dans sa version Lor@ ce qui permettra une centralisation et une historisation des mesures via le réseau IOT en cours de déploiement par le Syndicat.

Class'Air est un outil pédagogique de sensibilisation au confinement, permettant une visualisation simple et intuitive du taux de CO2 en temps réel. Tous les capteurs Class'Air sont étalonnés dans un laboratoire partenaire accrédité COFRAC afin de s'assurer de la fiabilité de la mesure. Un certificat d'étalonnage est établi pour chaque capteur.

Pédagogique : L'éclairage des leds indicatrices permet d'alerter et de sensibiliser à l'aération des pièces en fonction du taux de CO2.

Mesure en temps réel : Le capteur mesure le taux de CO2, la température, l'hygrométrie et la pression en temps réel.

Haute précision : Notre capteur CO2 utilise une sonde à technologie NDIR pour garantir une mesure fiable et précise.

Autonome : Le Class'Air connecté est alimenté sur piles : autonomie d'environ 2 ans.

Simple et intuitif : L'utilisation et le paramétrage se font directement sur le capteur ou via le logiciel associé.

Connecté IoT : Avec la connectivité LoRa mise en place par VONUM, le capteur connecté permet de visualiser les données en temps réel, de piloter à distance les capteurs sur la plateforme web et de générer des alertes mails et SMS.

Solution Française : Class'Air est une solution française, conçue et fabriquée par nos équipes basées dans les Pyrénées-Orientales.

Ce capteur peut être acheté via la Centrale d'Achat Focus Numérique du Syndicat auprès d'ARATICE, titulaire du marché des équipements numériques éducatifs.



Tarif catalogue ARATICE : 234,60 € HT

*Soit après la remise de 20 % un prix d'achat de 195,50 € HT**

** uniquement pour les adhérents de la Centrale d'Achat du Syndicat
contact : 01 34 25 37 33 / smovon@valdoise.fr*